	<p>Membres du Comité Directeur présents</p> <p>Mme Maud LEHMANN Mme Azalée SAINT JALM Mme Amandine DUCAT M Didier MARSY représenté par Eleonora Fabris</p> <p>Invites présents:</p> <p>Eric VAAST Nolwen LEMARCA Eleonora FABRIS</p> <p>Début de la séance :20h30 Fin de la séance : 23h30</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cayenne le 20 mars 2019

Procès verbal du

CONSEIL ADMINISTRATIF du 22 Mars 2019

### 1. Validation du CR de l'AG du 2022019

Amandine conteste le résultat du vote concernant la venue de Bertrand Hardy et qu'un autre devis avait été demandé. Le vote étant incontestablement de 5 abstentions et de 2 pour. La venue de M Hardy est donc validée d'autant qu'il n'y a pas eu d'autres devis. La finale de dressage ayant lieu en mai, M Hardy a envoyé un mail demandant la réservation de son billet ainsi que 50 % du montant de sa prestation pour réserver les dates.

CR validé avec 2 voix contre, 1 abstention et 2 voix pour dont celle de la présidente

### 2. Rapport Commission cheval et technique

Mme Fabris a présente le règlement du Grand régional 2019-2020 avec plusieurs nouveautés ainsi que le règlement du championnat CSO 2019 :

- celle d'un classement par équipe de 2 préalablement inscrit avant le début de la saison
- La séparation championnat de Guyane et Grand Régional

Le Comité directeur demande du temps pour lire tranquillement les règlements afin de valider ou corriger certains points à la prochaine réunion

### **3. Nuit du cheval du 8 juin 2019**

Aucune décision n'est prise . Un devis des ECFD concernant les lots de la nuit du cheval a été proposé . Les ECFD veulent bien organiser la nuit du cheval si les lots ou une partie sont achetés dans sa boutique.

Une commission s'est formée avec Azalée, Nolwen et Amandine pour faire une autre proposition rapide.

Par contre la commission technique a proposé une épreuve en miroir pour les enseignants avec ,suivant le nombre de participants, une épreuve préliminaire pour déterminer l'ordre de passage. Mme Moreau propose de prêter des chevaux si l'événement se passe aux Ecuries de Fort Diamant suivant les conditions préalablement demandées. Cette épreuve a été validée.

Le budget de la nuit du cheval demandé à la CTG était de 3000 euros( a vérifier sur le previsionnel fait par Florence). Le CREG est dans l'attente de la répartition des subventions par la CTG

### **4. Règlement coupe des clubs 2019**

Le règlement de la coupe des clubs a été modifié lors de la réunion des commissions technique et celle du cheval puis après avoir corrigé les modifications envoyées par Eleonora et Eric, le nouveau règlement a été envoyé par mail le 13 mars aux membres du CREG pour validation par mail.

Le nouveau règlement a été diffuse à tous les dirigeants de clubs le

Parmi les engagements et après vérification, il apparaît deux cavaliers qui ne correspondent pas aux critères de participation

Ian VIDAL inscrit en épreuve club 2 alors qu'il n'a participé à aucune club 2 . Depuis la saison il fait des amateurs ou club 1

Camille Motais inscrite en club 3 alors qu'elle monte en club 2 et 1

Il a été décidé à l'unanimité de prévenir le responsable des clubs concernés pour les avertir que leur cavalier serait disqualifié si il n'y a pas de changement de cavalier correspondant aux qualifications requises. Par contre le cavalier disqualifié pourra faire son tour.

### **5. Grand Caraïbe Guadeloupe 2019**

La FFE a modifié son mode de calcul dans les points attribués. Ce changement a entraîné quelques difficultés de calcul à notre niveau. Après quelques erreurs la liste définitive est ainsi constituée

Espoir : Anne Sophie Galice qui est d'accord

Elite : Matteo Fabris et Theo Marseilles

Grand prix : Sandrine Gajo qui a donné son accord

*Après réunion Theo n' a pas voulu partir et a été remplacé par Clara Mendes*

Nous attendons la réponse du CRE de Guadeloupe afin de savoir s'ils invitaient un cavalier amateur 2 pour les épreuves amateur. En cas de réponse positive , Theo Marseilles serait sélectionné dans l'épreuve amateur et laisserait sa place en Elite pour Clara Mendes

Choix du coach

3 Volontaires pour coacher l'équipe en Guadeloupe :

Eric VAAST : 3 voix pour/5

Claude AUVRAY : 2 voix pour/5

Florence PAIRRAUD : 0 voix/5

En conséquence Eric VAAST sera le coach en Guadeloupe du 25 au 29 avril 2019

### **6.Démissions de JD Poquet et M Mazars du 18 février 2019**

Les démissions de M Poquet et Marine Mazars ont été actées . Les démissions sont des actes libres et ne peuvent pas être soumises à un vote. Les démissions ont été faites par écrit et envoyées à tous les membres par deux fois avec confirmation.

La présidente confirme qu'elle ne démissionne pas en réponse des demandes des deux démissionnaires.

Jean David POQUET étant le secrétaire , Maud LEHMANN a été élue à l'unanimité secrétaire du CREG. Les changements seront effectués auprès de la préfecture.

### **.Questions diverses**

Une cellule doit être rachetée car non fonctionnelle. Une demande de subvention avait été faite dans ce sens. Cette demande est validée

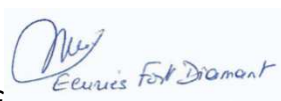
Un budget de 1000 euros a été validé pour le championnat CSO 2019 au CHK contre factures de même 500 euros a été validé pour le championnat dressage aux Sources

Pour l'année 2019-2020 il a été propose une nouvelle règle de calcul simplifiée, identique pour les amateurs et les clubs. Pour cette année les calculs restent identiques a ceux de la FFE avant leur modification.

Azalée demande de faire un pony Games au Royal ranch le 12 mai à la place des EPL qui ont déclaré forfait. Validé à l'unanimité

B.Moreau

Présidente du CREG



Emmanuelle Fort-Diamant

